

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 20\_206**

**OBJET : PROPOSITION  
D'ACQUISITION ET DE MISE A  
DISPOSITION DE MATERIEL DE SKI  
NORDIQUE POUR SOUTENIR LE  
CENTRE NORDIQUE DE LA RUCHERE**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -  
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Cédric VIAL.

**Date de la convocation :** jeudi 15 octobre 2020

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36  
Présents : 28  
Votants : 34

**Résultat du vote :**

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présents les délégués avec voix délibérative :**

Roger CHARVET (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Cédric VIAL, Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO SIMON (Saint Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, (Saint Joseph de Rivière) ; Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Véronique MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Cédric MOREL, Nathalie HENNER, Bertrand PICHON-MARTIN (Saint-Laurent du Pont) ; Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Pascal SERVAIS (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz)

**Pouvoirs :** Anne LENFANT à Suzy REY – Évelyne LABRUDE à Cédric MOREL – Bruno GUIOL à Williams DUFOUR - Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO – Matthias LAVOLÉ à Véronique MOREL – Denis BLANQUET à Maryline ZANNA

**CONSIDÉRANT** la compétence de la Communauté de Communes en matière touristique,

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Commune de Saint-Christophe-sur-Guiers de redynamiser le centre nordique de la Ruchère,

**CONSIDÉRANT** la sollicitation de la Commune de Saint-Christophe-sur-Guiers pour l'obtention d'un soutien de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour le renouvellement de son parc très vieillissant de matériel de ski.

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la commission tourisme qui a eu lieu le 21 octobre 2020.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **VALIDE** le principe d'acheter du matériel de ski de fond à hauteur de 15 000 € TTC
- **VALIDE** le principe de mise à disposition de celui-ci au centre nordique de la Ruchère par le biais d'une convention (proposée lors du prochain conseil).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document lié à la mise en œuvre de ces décisions

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 23 octobre 2020,

Le Président,  
Cédric VIAL

